

PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE : la consultation publique bat son plein



Comme vous avez pu le lire dans la dernière édition du bulletin *Regards sur Anjou*, l'arrondissement d'Anjou a annoncé son projet d'élaboration et d'adoption d'une politique familiale. Une consultation publique sur ce projet, menée par le Comité directeur Famille, se tiendra jusqu'au 20 août 2005.

Le Comité directeur Famille a été mis en place par le conseil d'arrondissement pour assurer la conduite des travaux qui se traduiront, l'automne prochain, par l'adoption de la politique familiale. Il est composé des personnes suivantes :

- **M^{me} Andrée Hénauld**, conseiller d'arrondissement;
- **M^{me} Jacinthe Labbé**, directrice des services communautaires à la CSSS de la Pointe-de-l'Île, CLSC Mercier-Est/Anjou;
- **M^{me} Isabelle Leblond**, présidente du Regroupement des Organismes et des CitoyenNES Humanitaires d'Anjou (ROCHA);
- **M. Jacques Rioux**, directeur de l'arrondissement d'Anjou;
- **M^{me} Hélène Bouchard**, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) de l'arrondissement d'Anjou;
- **M^{me} Linda Lafrenière**, chef de division, administration et logistique de la DCSLDS, de l'arrondissement d'Anjou.

Le Comité directeur Famille est responsable de :

- déterminer les enjeux touchant les familles angevines;
- s'approprier les différents concepts liés à une politique familiale municipale et de les traduire concrètement, en fonction des réalités observées dans la collectivité;
- promouvoir les valeurs familiales et susciter une culture organisationnelle tournée vers les familles au sein de l'administration municipale.

La politique familiale servira de cadre de référence pour les actions et les activités de l'arrondissement d'Anjou. Ainsi, Anjou entend s'assurer que l'ensemble des actions qui découlent de ses activités soient évaluées en fonction de l'impact qu'elles ont sur les familles.

Le projet de politique familiale est disponible pour consultation en ligne, au <www.ville.anjou.qc.ca>, ou en personne à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale. Il a permis de dégager certains éléments, notamment un portrait des familles angevines, un aperçu des services destinés aux familles et offerts par l'arrondissement et une définition de la famille angevine énoncée par le Comité directeur Famille, ainsi que les motifs qui justifient l'adoption d'une politique familiale.

La population et les organismes de l'arrondissement d'Anjou sont invités à nous faire part de leurs opinions et de leurs commentaires, afin de bonifier le projet de politique familiale. Il suffit pour cela de s'adresser à M^{me} Linda Lafrenière par téléphone, au 514.493.8208, ou par courriel, à <llafreniere@ville.montreal.qc.ca>.

Message
de Luis Miranda
Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

Protégeons
notre infrastructure
verte

Dans un milieu urbain comme l'arrondissement d'Anjou, les arbres jouent un rôle important dans la qualité de vie. Ils embellissent les quartiers, contribuent à rafraîchir et à assainir l'air que nous respirons, et créent un écran visuel et sonore. De plus, ils procurent de l'ombre, servent d'habitat faunique et augmentent la valeur marchande des résidences.

La valeur d'un arbre est non seulement écologique, mais aussi économique. D'ailleurs, la Fondation canadienne de l'arbre rapporte que l'organisme américain Council of Tree and Landscape Appraisers a déterminé que la valeur moyenne d'un arbre était de 700 \$.

Pourquoi vous présenter cette information sur les arbres? **Pour vous sensibiliser à leur précarité en milieu urbain.** Certains citoyens sont parfois tentés d'abattre des arbres sur leur propriété, car ils sont la source de certains ennuis, comme l'accumulation abondante de feuilles ou d'«hélices» sur les terrains ou encore la présence de mousse végétale dans les piscines. À bien y penser, ces incon vénients sont-ils si importants, surtout si on considère le rapport coût-bénéfice des arbres dans un quartier?

Je vous invite à réfléchir à ces questions et à réaliser tous les bienfaits de cette riche infrastructure verte que constituent les arbres de notre arrondissement.



50^e anniversaire d'Anjou

Réservez sans tarder votre espace dans l'album-souvenir!

Le comité organisateur du 50^e anniversaire d'Anjou vous rappelle que vous pouvez acheter une ou plusieurs pages au nom de votre famille ou de votre organisme dans l'album-souvenir qui sera publié à l'occasion de ce grand événement. Avec un maximum de cinq photos par page et quelques lignes de texte, vous pourrez mieux faire connaître votre famille ou votre organisme à la communauté. Pour en savoir plus ou pour réserver votre espace, communiquez sans tarder avec un membre de la Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou.

Madeleine Tremblay	514.352.2248
Claude Biron	514.352.4997
Micheline Risler	514.351.8611
Nathalie Riopel	514.493.1281, poste 324
Lionel Armstrong	514.996.3111
Gracia Ricard	514.351.5250
Lise Lalande	514.353.2560
Mireille Bonin	514.493.1323
Edgar Belfort	514.493.1053
Berthe Dingle	514.352.2293

Vous pouvez aussi obtenir de plus amples renseignements en consultant votre journal local, *Le Flambeau de l'Est*, ou le site Internet www.anjou50.ca.



OMBUDSMAN de Montréal



M^{re} Johanne Savard

L'ombudsman est là pour vous!

La fonction d'ombudsman de Montréal a été instituée en 2002, à la suite de la création de la nouvelle Ville de Montréal. Le poste a été pourvu officiellement en 2003, avec la nomination de M^{re} Johanne Savard. L'ombudsman de Montréal offre un mécanisme de **dernier recours**, impartial et équitable, aux personnes et aux groupes de personnes qui estiment que les fonctionnaires chargés de gérer les divers programmes et services municipaux ne respectent pas tous leurs droits municipaux.

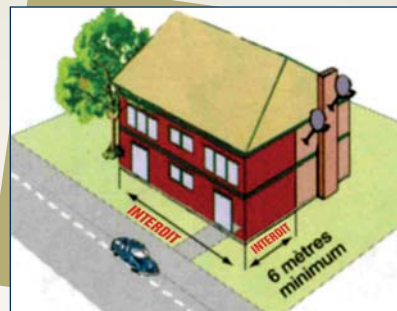
L'ombudsman de Montréal peut traiter toutes les décisions prises dans le cadre de l'administration municipale, mais il n'a aucune juridiction sur les décisions des élus. Il ne peut donc pas intervenir pour faire renverser une résolution ou un règlement qui a été adopté par le conseil de la Ville ou par un conseil d'arrondissement. L'ombudsman de Montréal ne traite pas les plaintes relatives au Service de police de la Ville de Montréal ni celles concernant la Société de transport de Montréal. Il existe déjà des structures bien établies pour traiter ces dossiers au sein des deux organisations.

Le recours à l'ombudsman de Montréal est simple et gratuit. Un formulaire est disponible dans Internet, au www2.ville.montreal.qc.ca/ombudsman, à la mairie d'arrondissement ou aux bureaux de l'ombudsman de Montréal, à l'adresse suivante:

Ombudsman de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-100
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone: 514.872.8999 Télécopieur: 514.872.2379
Courriel: ombudsman@ville.montreal.qc.ca

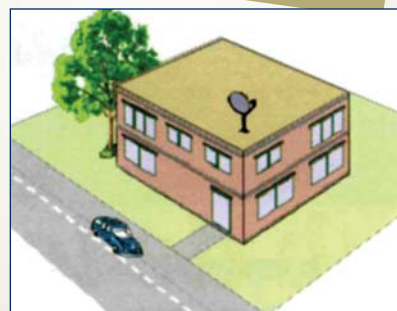
Réglementation sur les antennes paraboliques

L'arrondissement d'Anjou tient à rappeler à tous les citoyens et citoyennes qu'un règlement régit l'installation d'antennes paraboliques, communément appelées soucoupes. Ainsi, selon le type et l'emplacement du bâtiment (maison unifamiliale, duplex ou triplex – maison unifamiliale, duplex ou triplex situés à une intersection – habitation multifamiliale, commerce ou édifice industriel), cet équipement de captage de signaux transmis par satellite ou micro-ondes doit être situé à un endroit bien précis (voir les schémas ci-contre). Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le personnel de la Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises par téléphone, au 514.493.5115 ou encore, rendez-vous à l'édifice municipal situé au 7171, rue Bombardier.



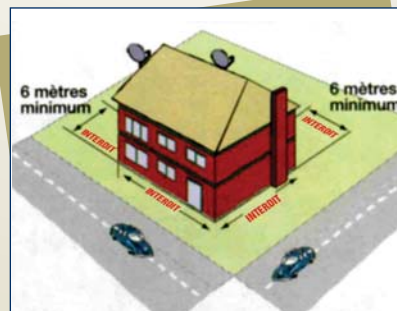
Maisons unifamiliales, duplex et triplex

- Sur le toit
- Sur un mur ou une cheminée ne faisant pas face à une voie de circulation
- Située à au moins 6 mètres du mur avant



Pour tout bâtiment résidentiel, commercial ou industriel

- Sur le toit, n'importe où



Maisons unifamiliales, duplex et triplex situés à une intersection

- Sur un mur ou une cheminée ne faisant face à aucune voie de circulation
- Située à au moins 6 mètres du mur avant ou du mur latéral

Fêtes de la rentrée

Les Fêtes de la rentrée sont de retour! Durant le mois de septembre, vous pourrez prendre part à différentes activités, qui vous sont présentées ci-dessous et dont une description plus complète sera faite dans l'édition de septembre du bulletin *Regards sur Anjou*. C'est donc une invitation aux tout-petits, aux adolescents, aux adultes et aux aînés!

Brocantes automnales, le samedi 17 septembre

Deux brocantes se tiendront le 17 septembre dans notre arrondissement (en cas de pluie, elles seront reportées au lendemain). Vous avez donc deux façons différentes de participer.

Brocante communautaire

La brocante communautaire se déroulera de 9 h à 16 h dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Inscription: Munis de leur carte de citoyen, les résidents de l'arrondissement pourront réserver une place en s'inscrivant le mardi 6 septembre, de 19 h à 20 h 30, au complexe sportif de l'École secondaire Anjou, située au 8205, rue Fonteneau.

Coût: La location d'un emplacement coûte 10 \$ aux détenteurs d'une carte de citoyen et 20 \$ aux autres. La location d'une table coûte 10 \$. Les montants indiqués seront payables lors de l'inscription. Faire un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal. Aucun paiement en espèces ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera accordé sans présentation d'un certificat médical.

Brocantes maison

Tous les citoyens sont également invités à installer leurs objets à vendre devant leur résidence au cours de cette même journée.

Inscription: Du 29 août au 13 septembre, au 514.493.8200, le jour seulement. L'inscription permettra de dresser une liste des brocantes maison. Cette liste sera disponible le 16 septembre, de 16 h à 21 h, et le lendemain, dès 9 h, au complexe sportif de l'École secondaire Anjou.

Coût: Gratuit

Venez faire des affaires et échanger avec la grande famille angevine. Pour plus d'information, téléphonez au 514.493.8200 (jour) ou au 514.493.8223 (soir).



Exposition de peinture, du 12 septembre au 2 octobre

Les Angevines et les Angevins pourront admirer les œuvres de neuf personnes qui ont suivi les cours de peinture offerts par l'Association Au fil du temps d'Anjou. L'exposition se tiendra du 12 septembre au 2 octobre, à la Galerie d'art Concourt. Toute la population est cordialement invitée au vernissage, qui aura lieu le dimanche 11 septembre, à 13 h 30.

Vente de livres, le samedi 24 septembre

Vous aimez lire? Vos proches raffolent de la lecture? Alors participez à la traditionnelle vente de livres élagués de nos bibliothèques publiques. Cette vente aura lieu le samedi 24 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30, à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Ateliers de magie et d'illusions, le samedi 1^{er} octobre

La jeunesse angevine ne voudra certainement pas manquer le spectacle époustoufflant que donnera Pat Gueller, magicien et prestidigitateur, à la section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil, le samedi 1^{er} octobre. Deux ateliers sont au programme: le premier, à 13 h, est destiné aux 6 à 8 ans; le second, à 14 h 30, s'adresse aux 9 à 13 ans.

Atelier de dessin dirigé, le samedi 1^{er} octobre

Un atelier de dessin dirigé, animé par M^{me} Mylène Paiement, professeure de dessin, est offert aux personnes désireuses de s'initier à cet art ainsi qu'à celles qui maîtrisent déjà les techniques de base du dessin. Cette activité, qui se déroulera au Centre communautaire Chénier, s'adresse aux 13 ans et plus. Les citoyennes et les citoyens qui veulent y participer doivent s'inscrire à la vidéothèque de la bibliothèque Jean-Corbeil. Un dépôt de 10 \$ est exigé, montant qui sera remboursé aux participantes et aux participants seulement. Le nombre de places est limité.

Notez que l'atelier de dessin se tiendra dans le cadre des Journées de la culture.

Théâtre pour enfants, le dimanche 2 octobre

Le théâtre pour enfants La Pointe du Moulin présentera *Éloi et le chamois*, une histoire de Jean-Pierre Idatte illustrée par Rodolphe Baudouin. Le spectacle s'adresse aux enfants de 2 à 8 ans. Il sera donné par un comédien et mettra en scène des marionnettes, le dimanche 2 octobre, à 10 h 30, au Centre Roger-Rousseau. À ne pas manquer! L'entrée est libre.



Guitarra Diabolica

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec Culture à la carte, est heureux de vous inviter au concert que donnera le réputé guitariste Patrick Kearney, le vendredi 23 septembre prochain, à 20 h, à l'église Jean XXIII (7101, avenue de l'Alsace).

Patrick Kearney vous propose un voyage «diaboliquement» romantique au cœur du répertoire de la guitare classique. Seul sur scène, il présente avec générosité un concert à caractère intimiste, émaillé d'œuvres accessibles. Ce guitariste, dont l'excellence a été soulignée par de nombreux prix internationaux, interprète avec brio les œuvres diablement capricieuses écrites pour cet instrument considéré à l'origine comme diabolique.

Les billets sont en vente au coût de 10 \$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, on pourra se procurer des billets à l'entrée, le soir même. Pour en savoir plus, composez le 514.493.8200.

N.B.: Les portes de l'église ouvriront à 19 h 15.



Prochaine séance du conseil d'arrondissement

Elle aura lieu le mardi 6 septembre prochain, à compter de 19h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.



Bureaux administratifs fermés

Veillez noter que les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou, la bibliothèque Jean-Corbeil et la succursale de la bibliothèque seront fermés le 5 septembre 2005, à l'occasion de la fête du Travail. Bon congé à toutes et à tous!



Votre bibliothèque vous en offre toujours plus!

Vous étiez déçiré parce que vous n'arriviez pas à vous décider parmi le vaste choix offert par la bibliothèque Jean-Corbeil et la succursale, en raison de la limite d'emprunt de 10 documents? Vous deviez mettre de côté les disques de votre chanteur préféré ou un DVD pour emprunter les livres ou les revues de votre choix? C'est maintenant chose du passé!

En effet, vous pouvez désormais emprunter jusqu'à 25 documents à la fois, 10 par catégories de documents (ex.: romans, revues, bandes dessinées, DVD, etc.). Quant aux abonnés enfants, ils peuvent emprunter un total de 10 documents. Venez profiter dès aujourd'hui de ces services améliorés!



Club de lecture

AVIS IMPORTANT aux membres du club de lecture de la bibliothèque. La grande fête de clôture du club aura lieu le samedi 27 août, à 13 h 30. Animation, jeux et remise de prix sont au programme. Si tu n'es pas membre du club de lecture, il est encore temps de t'inscrire! Il suffit de te rendre à la bibliothèque... et le tour est joué! On t'attend!



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.
Impression: Les impressions IntraMédia
Tirage: 21 500 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514.493.8000
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Services aux entreprises

Nouvelle ligne d'autobus



La Société de transport de Montréal (STM) a mis en service la nouvelle ligne 39 (des Grandes-Prairies), toute désignée pour les travailleurs des arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard. Reliant le boulevard Pie IX au parc d'affaires d'Anjou, la ligne 39 passe au cœur des zones industrielles des deux arrondissements, y compris dans le secteur commercial de la rue Renaude-Lapointe.

Cette nouvelle ligne est en service du lundi au vendredi, aux heures de pointe, à l'exception des jours fériés. Pour plus de détails, communiquez avec la STM, au 514.786.4636, ou composez AUTOBUS (288.6287) sur le clavier de votre téléphone pour connaître les horaires. Vous pouvez également visiter le site Internet de la STM au <www.stm.info>.

Comité industriel municipal d'Anjou

Le comité industriel municipal d'Anjou (CIMA) a été formé, il y a quelques années déjà, pour créer un lieu de communication et d'information entre les industriels et les services publics afin que les entreprises du parc d'affaires d'Anjou soient prêtes à faire face aux situations d'urgence et aux sinistres. Au sein de ce comité, on retrouve des dirigeants d'entreprises du parc d'affaires, un représentant de l'Association des industriels d'Anjou, des représentants de l'arrondissement d'Anjou, un représentant du Service de police de la Ville de Montréal, un représentant de la Sécurité civile de la Ville de Montréal, un représentant du Service de sécurité incendie de

Montréal (casernes 28 d'Anjou) et un représentant de la Sécurité civile du gouvernement du Québec. Cette concertation permet de répertorier, dans le secteur industriel angevin, les lieux d'entreposage de matières dangereuses et d'identifier des mesures préventives à fournir aux responsables de ces lieux. La coprésidence du CIMA est assurée par M. Réjean Bolduc, directeur des opérations chez Ferox inc., une entreprise située dans le parc d'affaires d'Anjou, et par M. Claude Héroux, chef de la Division environnement et services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou.

Mondo Poly Plastics investira 20 M\$ à Anjou



Le président de Mondo Poly Plastics, M. Angelo Orlando, a annoncé que sa nouvelle entreprise investira 5 M\$ cette année à ses installations d'Anjou, du 8900, rue de l'Innovation permettant ainsi la création de 35 emplois. De fait, ce sont 20 M\$ qui seront investis au cours des cinq prochaines années, a indiqué M. Orlando. Mondo Poly Plastics est une entreprise spécialisée dans l'extrusion des matières plastiques, un procédé qui consiste à forcer du plastique préalablement ramolli à travers une filière pour former une pièce en continu. Sa clientèle provient essentiellement de l'industrie alimentaire.

Transport Logi-Pro inc. grandit encore!

L'entreprise Transport Logi-Pro inc., installée à Anjou depuis 1997, procède à l'agrandissement de ses locaux du 9001, rue du Parcours. La superficie de l'édifice passera de 70 000 pi² à 100 000 pi² au terme des travaux, l'automne prochain. Les 30 000 pi² ajoutés serviront à entreposer la viande réfrigérée destinée aux clients de la bannière Sobey's.

Le président de Transport Logi-Pro inc., M. Conrad Boivin, se réjouit de ce projet d'agrandissement qui, estime-t-il, confirme la croissance de cette entreprise angevine où travaillent 200 personnes.

